

Un projet cyclo de Martelange à Torgny

Sud-Luxembourg : prolonger un grand itinéraire cycliste wallon, via 12 communes

La Province de Luxembourg manque de grands et beaux itinéraires dédiés spécifiquement aux cyclistes. Un projet vise à créer un chaînon manquant dans l'itinéraire régional qui va d'Aix-la-Chapelle à Montmédy. Mais pour cela, il faudra trouver de solides subsides.

À côté des superbes itinéraires spécifiquement réservés aux cyclistes côté grand-ducal, qui strillent quasiment tout le pays, notre Province n'a pas vraiment une ardeur d'avance à ce niveau même s'il y a quelques initiatives. La Ville d'Arlon essaie tant bien que mal d'ouvrir ses voiries aux cyclos par un fléchage adapté sur les voiries classiques. Un premier pas. Mais les usagers ne sont pas nombreux. Vivalia pousse aussi son personnel à utiliser autant que possible le vélo, dans la lignée du plan Wallonie cyclable lancé par le gouvernement wallon pour inciter les travailleurs à effectuer leurs déplacements domicile-travail à vélo. Mais quand on voit l'état de certaines pistes, comme entre Arlon et Étalle, il faut bien avouer que même s'il y a un nettoyage, les cyclistes préfèrent encore la route à ces serpentins peu fiables et souvent tronçonnés.

Dans le sud de la Province, voici un projet d'un autre type qui fermente depuis un certain temps et qui pour-

rait se concrétiser dans un avenir à déterminer car, si la volonté existe, il faudra trouver le nerf de la guerre. Douze communes du Sud-Luxembourg se sont en effet unies pour développer le cyclotourisme sur leur territoire, via un grand itinéraire entre Martelange et Torgny, doublé de plusieurs boucles à thème propices aux excursions d'un jour.

« Chaque type de cyclotouriste pourra trouver satisfaction dans ce projet, note Audrey Robert, chargée de mission à Idélux. De Martelange à Torgny, on se trouve sur l'itinéraire régional de longue distance n°9, un itinéraire qui démarre quelque 100 km au nord à Aix-la-Chapelle. Greffées sur cet itinéraire principal, plusieurs boucles à thème sont prévues. De 30 et 60 km chacune, elles pourront être parcourues en une journée, voire une demi-journée. »

L'itinéraire régional de longue distance n° 9 – baptisé W9 – est l'un des dix grands itinéraires structurants prévus dans le schéma directeur cyclable wallon. Au départ d'Aix-la-Chapelle, le W9 emprunte la piste cyclable de la Vennbahn à travers les Cantons de l'Est jusqu'à Gouvy. Il longe ensuite la frontière en empruntant le Ravel L618 entre Houffalize et Bastogne, puis utilise le pré-Ravel L618 de Bastogne à Martelange à travers la vallée de la Haute-Sûre. À partir de Martelange, tout reste à faire. Le projet vise à le faire passer par les communes d'Attert, Arlon, Saint-Léger, Virton et Rouvroy. Une fois opérationnel, le W9 pourra aussi être utilisé au quotidien par les habitants du cru, pour se rendre au travail à vélo ou pour se balader. ●

JEAN-LUC BODEUX



Chaque type de cyclotouriste pourra trouver satisfaction dans ce projet. © Yohan Legrand

Zoom

Une convention avec Idélux Projets Publics

À l'initiative de la commune de Saint-Léger, les communes du sud concernées par le W9 ont sollicité les services d'Idélux Projets Publics pour porter le projet. Depuis le 13 avril, une convention lie Idélux à 12 communes : Arlon, Attert, Aubange, Étalle, Habay, Martelange, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson,

Rouvroy, Saint-Léger et Virton. Cette convention comprend une intervention en deux phases : dans un premier temps, l'établissement du schéma directeur et dans un second temps, la mise en œuvre de ce schéma directeur. La première phase du projet devrait s'achever fin 2017 et consiste à identifier le par-

cours potentiel, de Martelange à Torgny. L'ASBL Chemins du Rail, proche collaboratrice de la DGO1 en ce qui concerne le Ravel et les itinéraires régionaux de longue distance, identifie le parcours potentiel, hors boucles complémentaires qui seront pensées par les communes, SI, maisons du tourisme et DNF.

L'objectif est que le W9 emprunte au maximum des sites propres en utilisant l'ancien tracé du tram par exemple, du moins là où c'est encore possible, soit environ 12-15km. Les 60-65 km restants seront à créer. En certains endroits, il faudra compléter avec des voiries partagées comme à Martelange, entre

la maison du Parc et la sortie du village. Entre Arlon et Châtillon, le collège communal a déjà évoqué la création de 2 à 3 km de pistes le long du golf à venir. La deuxième phase portera sur la mise en œuvre du schéma directeur mais avant cela, il faudra trouver de quoi financer ce joli tracé. ●